

COMMUNE DE BOFFRES**Compte – Rendu N° 07-2016****Réunion du Conseil municipal du 26 septembre 2016**

L'an deux mil quinze le 26 septembre 2016 à 20 heures 00

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale.

Etaient présents : Mmes, Bos, Blanc Bourghelle, Orban, Roumanet, Saint – André

Messieurs : Durand, Edmont, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Procuration : Mme Kohler à Mr Julien

16.026 : Prescription de la révision du PLU

Monsieur le Maire présente l'intérêt pour la commune de réviser le Plan Local d'urbanisme, et indique que la collectivité poursuit les objectifs suivants qui motivent la révision du PLU :

- **Le GRENELLE II** : Intégration du développement durable au sein des documents d'urbanisme.
- Meilleure intégration des politiques publiques de l'urbanisme, du développement commercial, des transports et de l'habitat.
- Développement du processus de concertation et de débat public
- Simplification des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme.

Le conseil municipal par 14 voix pour décide de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire.

16.027 Personnel

Suite à l'avancement de grade d'agents, il convient de créer le poste d'adjoint administratif principal 1ere classe et d'adjoint technique territorial 1^{er} classe.

Le conseil municipal en prend acte et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles.

16.028: Signature de la convention de partenariat collèges numériques avec le collègue Pierre DELARBRE

Signature d'une convention avec le collègue P. Delarbre pour l'accompagnement de l'école de Boffres dans la mise en œuvre de leurs projets numériques, qui s'intègrent dans le cadre du plan numérique pour l'éducation.

1 – le volet équipement

l'achat des tablettes IPAD , plus sacoches pour le transport,

Budget : **4000€**, subvention état 2000€. Reste à la charge de la commune **2000€**

Faire établir des devis.

2 – Le volet service

Gestion des terminaux, AIRWATCH : 1.20€ par tablette et par an. Espace de stockage (serveurs, cles) etc... sera pris sur le poste fournitures scolaires.

16.029 : DECISION MODIFICATIVE

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement dues à l'école départementale de Musique.

Compte 21312	Constructions bâtiment scolaire	- 9533.72
Compte 023 Dépenses	Virement à la section investissement	- 9533.72
Compte 021 Recettes	virement à la section de fonctionnement	- 9533.72
Compte 655414	Contingents et participations	+ 9533.72

16.030 : subvention sou des ECOLES

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 80€ au Sou des Ecoles. Le Conseil municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Questions diverses :

Location appart F4 AUX érables

Local à côté de la poste. Départ du locataire.

Courrier de LAMOTTE ;

Courrier Scot rovaltain

Mercredi 5 octobre de 9 h à 11h30 manipulation extincteurs, 5 élus maximum

Demande d'achat de concession au cimetière de la commune .

Colloque Sytrad le 19 octobre à Etoile sur Rhône.

Vu pour être affiché le 28 septembre 2016 , conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



Le Maire

